

**PUBLIC**

Personnel, ayant à effectuer des travaux d'exploitation courante des installations basse tension (remplacement de lampes ou fusibles, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques, réenclenchement de disjoncteurs, etc.)

PREREQUIS

Connaissance de base en électricité et sur les opérations à effectuer.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux personnels d'exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans des locaux ou emplacements réservés aux électriciens et/ou à proximité de pièces nues sous tension.

Former le personnel non électricien, travaillant à proximité des installations électriques, à une connaissance de la réglementation électrique et des risques présentés par les installations conformément à la NFC 18-510.

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.

Diriger en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique dans une zone comportant des risques électriques.

OBJECTIF PEDAGOGIQUES

Permettre au personnel de connaître le contexte réglementaire et technique lié au risque électrique.

Être capable d'effectuer en sécurité des interventions sur des installations électriques sous tension ou hors tension.

Savoir réaliser des réarmements de protection dans les locaux de service électrique, accomplir des interventions de remplacement ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation correspondante au stagiaire formé.

METHODES PEDAGOGIQUES

Support pédagogique de type diaporama enrichi de vidéos,

Echanges et partages d'expérience.

Livret de formation, remis à chaque stagiaire.

Exercices et études de cas sur tableau électrique pédagogique

En accord avec l'entreprise, visite des locaux pour rapprocher la formation de la situation professionnelle des stagiaires.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation du stagiaire réalisée tout au long de la formation.

Conformément à la NFC 18-510, les stagiaires sont évalués en théorie et en pratique. La réussite des évaluations permet à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique préparée.

- Théorie questionnaire avec réponses à choix multiples.

- Pratique mise en situation avec présence de risque électrique à identifier.

DUREE DE LA FORMATION

Durée de 14 heures.

Possibilité d'effectuer la formation sur quatre journées de 3,5 heures.

DATE DE LA FORMATION

Formation en intra-entreprise à définir.

RENSEIGNEMENTS – INSCRIPTIONS – COÛT DE FORMATION

ACT&PREV, Le point du jour, Rue du chêne vert 44160 PONTCHATEAU

☎ : 02.49.52.41.16 - 06.74.70.85.81

💻 : contact@acteprev.fr

RCS : 847 839 297 - Saint-Nazaire